

DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

DIEPAT/10-495-643 du 31/05/10

POSTE VACANT D'AGENT COMPTABLE AU LYCEE PROFESSIONNEL SEVIGNE A GAP

Destinataires : Mesdames et Messieurs les AAENES

Affaire suivie par : Mme CORDERO - Tel : 04 42 91 72 42 - Fax : 04 42 91 70 06 - e.mail :
ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste d'agent comptable au lycée professionnel Sévigné à GAP est susceptible d'être vacant à la rentrée scolaire 2010.

Ce poste est ouvert aux ADAENES et APAENES.

1) Le lycée professionnel Sévigné à GAP est le siège d'une agence comptable qui comprend le GRETA des pays Hauts-alpins et trois établissements rattachés : collège de Saint-Bonnet, collège de Serres, collège de Tallard.

Cette configuration est désormais stabilisée dans le cadre de la réforme de la carte académique des agences comptables, en référence aux publications effectuées aux bulletins académiques n° 464 du 29.06.2009 au titre de la rentrée 2009, et n° 450 du 09.02.2009 au titre de la carte-cible rentrée 2012, auxquelles les candidats sont invités à se reporter.

Le budget annuel total de l'agence comptable est de l'ordre de 3,5 millions d'euros, y compris le GRETA dont la part s'élève à quelque 2 millions.

Les fonctions d'agent comptable de l'agence sont doublées des fonctions de gestionnaire matériel du lycée professionnel, selon le fonctionnement classique des EPLE.

2) Le régime indemnitaire annuel attaché au poste est le suivant :

NBI : 38 points

PFR avec une part F coefficientée 1,55 pour un ADAENES et 1,09 pour un APAENES, de l'ordre de 2727 euros annuels avec une part R variable coefficientée 1,12 de l'ordre de 1792 euros pour un ADAENES et de 2016 euros pour un APAENES.

Indemnité de caisse et de responsabilité.

Indemnité servie au titre du GRETA .

3) Une expérience d'agent comptable dans une structure complexe est vivement souhaitée. Outre leur technicité avérée en matière de comptabilité publique, les candidats devront témoigner des qualités professionnelles normalement attendues des fonctionnaires d'autorité chargés des fonctions de responsabilité et d'encadrement dans un environnement scolaire diversifié : disponibilité, loyauté, goût de l'innovation, sens des responsabilités et rayonnement.

Une expérience de comptable en formation continue sera appréciée, même si son absence n'est pas rédhibitoire.

4) Les candidatures devront être transmises par la voie hiérarchique à la DIEPAT du rectorat (bureau 3.01), assorties d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier, avant le 15 juin 2010.

Signataire : Fabrice GERARDIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines